



Le Moulin de la Luzège

Lieu de vie artistique

Appel à projets : Résidence artistique en Haute-Corrèze

La Luzège – Qui sommes-nous ?

La Luzège est à la fois une compagnie, un festival de théâtre itinérant et un lieu de création. Le projet artistique se structure autour d'un collectif pluriel qui fait naître et diffuse sur le territoire corrézien des productions originales. C'est un espace de création qui va à la rencontre des publics de la saison et de l'été. Chaque année, le festival porte deux nouvelles créations théâtrales, proposées en tournée pendant la période estivale, en Corrèze et dans certains départements limitrophes. Plus d'informations : www.laluzège.fr

Le Moulin de la Luzège – C'est quoi ?

La Luzège occupe depuis plusieurs années une maison à Neuvic, en Haute-Corrèze. Cette maison d'une capacité de 15 places (répartis dans 7 chambres) est dotée d'un jardin, d'un espace de vie qui peut également servir pour un travail "à la table", d'une grande cuisine équipée... Elle accueille l'équipe de la Luzège depuis plus de 10 ans, lui permettant de travailler sur tout le territoire haut-corrézien et de créer dans des salles mises à disposition par des partenaires locaux. L'association a racheté ce bâtiment en 2023 pour le rénover et l'ouvrir à d'autres équipes d'artistes, tout au long de l'année. Cet outil nous permettra de partager notre méthode de travail : la création in situ sur un territoire, au plus proche de ses habitant.e.s et de ses sites patrimoniaux. Les candidatures pour le Moulin de la Luzège, lieu de vie artistique, sont ouvertes pour des résidences à partir du mois de janvier 2025.

Ce projet est soutenu par les collectivités locales de Corrèze, la région Nouvelle Aquitaine, la DRAC Nouvelle Aquitaine, l'Empreinte - Scène nationale Brive Tulle et de nombreux partenaires culturels du territoire.

En Juin 2023, le Moulin a accueilli sa première compagnie lors de la résidence Crash test. Cette équipe a travaillé dans la commune de Saint-Pantaléon-de-Lapleau. Durant 10 jours, les artistes ont travaillé au plus près des habitant.es de la commune; certain.es ont même été intégrés au sein de la création.

Les résidences – Comment ça se passe ?

Les résidences auront lieu **entre le 1er janvier 2025 et fin décembre 2025 (hors juillet & août)**.

La résidence se construit selon les étapes suivantes : l'association met à disposition le Moulin en état de marche. Sur la base de votre projet, nous travaillons avec nos partenaires du territoire pour trouver le lieu de travail le plus adapté à vos besoins.

Afin de rencontrer le territoire de Corrèze et ses habitant.es, de favoriser la création de liens et de rendre accessible / visible la pratique artistique, toute la création se fera donc dans un équipement hors Moulin. Plusieurs équipements culturels du territoire peuvent être adaptés à vos différentes étapes de votre travail : mise en lecture, mise en espace, création lumière, création sonore...

Chaque équipe proposera un ou plusieurs temps d'action culturelle, de médiation ou de représentation en lien avec le territoire. Nous écrivons avec vous le projet de partage en marge de la résidence sur la base des propositions de la compagnie.

Cette résidence est ouverte à tous types de projets artistiques : théâtre, musique, peinture, sculpture, photographie, danse, cinéma, écriture, arts de rue... Une attention particulière sera portée aux équipes basées en Nouvelle-Aquitaine.

Notre structure est particulièrement adaptée aux projets:

- Impliquant des **équipes nombreuses**
- Souhaitant travailler la **création in situ**
- Investissant des **espaces non dédiés** au spectacle vivant
- S'interrogeant sur le lien de la création avec **les habitant.e.s et les sites patrimoniaux**
- Souhaitant recréer un spectacle dans une version extérieure

Conditions d'accueil

- Hébergement mis à disposition avec accès aux équipements (chambres, salle de bain, cuisine et buanderie)
- Espaces de travail mis à disposition par un ou plusieurs partenaires du projet
- Une participation aux frais (transport, nourriture,...) peut être envisagée selon les partenariats noués autour du projet
- Possibilité de solliciter des commerçant.es et artisan.es locaux pour répondre aux besoins des compagnies

Comment participer ?

Merci de nous envoyer avant le **29 février 2024** les éléments suivants :

- Un dossier artistique de votre projet comprenant les besoins techniques de votre résidence
- Un calendrier des périodes de résidence recherchées
- Une présentation de votre équipe/compagnie
- Une ébauche de projet de médiation avec les habitants
- Des dates nous permettant d'assister à votre travail
- Tout élément média qui vous semble opportun pour présenter votre travail (textes, sons, vidéos, photos...)

L'envoi doit se faire par mail à lemoulin@laluzège.fr, au format PDF, avec pour objet «RESIDENCE + le nom de votre équipe». Pour plus de renseignements, vous pouvez envoyer vos questions à lemoulin@laluzège.fr